

Assemblée Générale des actionnaires

La finance dévore Renault

Certaines résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires de Renault illustrent une orientation stratégique centrée sur la distribution de valeur aux actionnaires, au détriment d'un réinvestissement productif direct dans l'appareil industriel. Ces choix posent une question centrale : comment arbitrer entre la valorisation financière immédiate et les besoins économiques de long terme, notamment en matière de recherche, d'innovation, de formation et de localisation industrielle ?

Votre syndicat décrypte trois de ces résolutions, véritables archétypes de cette stratégie.

Résolution n°3 - « Fixation du dividende » : CONTRE

Renault prévoit de distribuer 637,8 millions d'euros sous forme de dividendes (2,20 €/action), tout en maintenant un important matelas de trésorerie (10,47 milliards d'euros) pour assurer sa stabilité financière. Les actionnaires peuvent bénéficier d'un avantage fiscal selon leur mode d'imposition.

Commentaire de la CGT :

Alors que l'entreprise prétend manquer de moyens pour augmenter les salaires, embaucher ou investir dans l'outil industriel, le Conseil d'administration n'hésite pas à distribuer 637,8 millions, l'équivalent de la moitié d'un projet automobile complet ! Cette logique n'est pas un accident. Renault, comme toutes les grandes entreprises, fonctionne selon les lois du profit capitaliste, qui exigent la compression des coûts salariaux et la rentabilité immédiate pour les actionnaires. Les dividendes versés n'apportent rien à la production, à l'innovation ou à l'emploi. Ils ne servent qu'à entretenir la rente des actionnaires.

Une entreprise doit-elle enrichir la finance ou produire des véhicules ?

Exigeons un autre partage des richesses :

- Une augmentation générale des salaires (AGS) à la hauteur des bénéfices engrangés.
- Un plan d'investissement ambitieux pour garantir la pérennité des sites industriels et d'ingénierie en France.
- Un modèle économique qui privilégie le travail plutôt que la finance.

L'argent existe. Il ne manque que la volonté de le mettre au service des salariés et de l'avenir industriel.

Résolution n°22 - « Autorisation d'opérations sur les actions de Renault » : CONTRE

Renault se donne la possibilité de racheter jusqu'à 10 % de son capital pour diverses raisons stratégiques : stabilisation du cours en bourse, rémunération des salariés, conversion d'obligations ou encore réduction du capital. L'opération est encadrée avec un prix maximum de 100 € par action, et le Conseil d'administration disposera d'une liberté d'action pendant 18 mois.

Commentaire de la CGT :

Le rachat d'actions est une machine à cash pour les capitalistes, dont le principe est simple :

1. Renault utilise sa trésorerie pour racheter ses propres actions sur les marchés.
2. Moins il y a d'actions en circulation, plus le cours boursier grimpe mécaniquement.
3. Les actionnaires encaissent la hausse, sans aucun effort ni investissement productif.

Ces pratiques ne sont pas neutres : elles s'accompagnent d'une politique d'austérité pour les salariés.

Nous refusons que Renault soit géré comme un hedge fund et exigeons :

- L'arrêt immédiat des rachats d'actions et l'investissement productif des ressources financières.
- Une augmentation générale des salaires (AGS) pour garantir un vrai partage de la richesse.
- Un contrôle ouvrier sur l'utilisation des profits pour garantir l'avenir industriel du groupe.

Renault ne doit pas être un distributeur de cash pour les rentiers ! L'avenir de l'industrie appartient aux travailleurs, pas aux spéculateurs.



API : TCR LOG 0 58

Internet : www.infos-cgt-technocentre.com

email : contact@infos-cgt-technocentre.com

Abonnez-vous à notre lettre d'info sur notre site pour recevoir nos tracts en version numérique et d'autres informations



Résolution n°23 - « Réduction du capital social par annulation d'actions propres » : CONTRE

Renault se donne le droit de réduire son capital en annulant jusqu'à 10 % de ses propres actions sur une période de 24 mois, avec un plafond de 10 % du capital existant. Cette opération augmente mécaniquement la valeur des actions restantes et optimise la structure financière du groupe. Le Conseil d'administration dispose d'une grande liberté pour exécuter cette mesure dans les 18 mois suivant l'Assemblée générale.

Commentaire de la CGT :

Derrière les termes techniques de « réduction du capital par annulation d'actions propres », il s'agit en réalité d'un cadeau financier aux investisseurs, au détriment de l'avenir industriel et des salariés. Quand Renault rachète ses propres actions pour les détruire, il ne fait rien d'autre qu'utiliser l'argent du groupe pour réduire artificiellement le nombre d'actions en circulation. Résultat : augmentation mécanique de la valeur de l'action, concentration des dividendes futurs sur un nombre réduit d'actions, et surtout sous-investissement dans l'outil industriel, l'innovation et les salaires.

Cette stratégie purement financière affaiblit Renault à long terme : moins de réserves, moins d'investissements, et une dépendance accrue aux exigences de la Bourse.

La CGT dénonce cette stratégie court-termiste qui siphonne les ressources de Renault pour gaver les actionnaires, alors que ce sont les salariés qui produisent la richesse et méritent une juste rémunération.

L'argent doit aller dans l'emploi, les salaires et l'investissement, pas dans la spéculation financière !

Ci-dessous, **nous vous indiquons les résolutions pour lesquelles nous préconisons de voter contre**. Pour les autres nous vous laissons choisir selon votre ressenti. Vous pouvez voter en ligne ou par correspondance. Vous pouvez également donner pouvoir à un autre actionnaire comme l'administrateur CGT représentant les salariés. Nous demander par mail comment faire.

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2024
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du dividende
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs
16. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2024 mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce
17. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Jean-Dominique Senard, Président du Conseil d'administration
18. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Luca de Meo, Directeur général
19. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2025
20. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général pour l'exercice 2025
22. Autorisation conférée au Conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société
23. Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital de la Société par annulation d'actions détenues en propre

Les résolutions votées à l'Assemblée générale des actionnaires de Renault organisent un véritable pillage de la richesse produite par les travailleurs. En 2024, le groupe a engrangé plus de 11 milliards d'euros de bénéfices distribuables, mais cet argent ne servira ni à l'investissement productif, ni à la revalorisation des salaires, ni à l'avenir industriel.

- ✂ 637 millions d'euros pour les actionnaires en dividendes (résolution 3)
- ✂ Rachat d'actions pour faire grimper artificiellement le cours en bourse (résolution 22)
- ✂ Possibilité d'annuler ces actions pour maximiser la rente des actionnaires (résolution 23)

Autrement dit, Renault brûle du cash pour engraisser les spéculateurs au lieu de financer les usines, les emplois et les salaires. Qui crée la valeur chez Renault ? Pas les actionnaires, mais bien les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs ! Pourtant, le groupe les étouffe pendant qu'il gave les spéculateurs.

**Nous demandons une augmentation générale des salaires (AGS) et une véritable stratégie industrielle !
L'industrie ne doit pas être au service des marchés financiers !
Luttons pour que Renault appartienne à ceux qui la font vivre : ses travailleurs !**

Avec le syndicat SUD du Technocentre et les syndicats CGT des différents sites Renault, Amara.

**Alpine, nous envisageons une action avant l'assemblée des actionnaires,
le 30 avril à partir de 14h,
afin de montrer notre désaccord avec la politique du groupe.**

Afin d'organiser cette action nous vous invitons à vous inscrire sur ce formulaire

